

Ville d'Ottawa
Plan d'action économique de la vie nocturne
2023-2026

Le Plan d'action économique de la vie nocturne comprend trois recommandations importantes que les Services de développement économique mettront en œuvre en 2023, ainsi que des recommandations subséquentes que le Bureau du commissaire de la vie nocturne* mettra en œuvre en collaboration avec d'autres parties de 2024 à 2026. Toutes ces recommandations permettent de jeter les fondements d'une croissance ultérieure de l'économie de la vie nocturne à Ottawa et visent à :

- renforcer le leadership pour accélérer la collaboration et la coordination en ce qui concerne la vie nocturne, ainsi que sa contribution à l'image de marque de la ville et à la qualité de vie;
- renforcer la responsabilité et la gestion de la vie nocturne auprès des résidents, des entreprises et des organisations d'une façon compatible pour toutes ces parties;
- favoriser la résilience, la viabilité, les aspirations et la prospérité des entreprises et des organisations actives dans le secteur de la vie nocturne;
- accroître la sécurité, la santé et le bien-être des travailleurs et des clients dans le secteur de la vie nocturne;
- assurer la qualité, l'authenticité, la diversité et l'inclusivité des expériences dans le secteur de la vie nocturne.

Recommandation	Responsable	Actions prioritaires	Résultats souhaités	Année
R1. Établir le cadre du Bureau du commissaire de la vie nocturne qui sera lancé en 2024.	<ul style="list-style-type: none"> • Services de développement économique (SDE) 	<ul style="list-style-type: none"> • Établir la vision, le mandat, les rôles et les responsabilités du Bureau du commissaire de la vie nocturne. • Élaborer le modèle de fonctionnement et de financement. • Soumettre une proposition pour un rôle d'équivalent temps plein (ETP) dans le cadre du processus budgétaire de la Ville de 2024. 	<ul style="list-style-type: none"> • Se doter de ressources dédiées pour soutenir la croissance de l'économie de la vie nocturne à Ottawa. • Améliorer la promotion de l'économie de la vie nocturne à Ottawa et la coordination et la résolution des problèmes dans le secteur de la vie nocturne. 	2023
R2. Promouvoir la participation des résidents, des visiteurs et des entreprises à l'économie de la vie nocturne dans chaque quartier et dans l'ensemble de la ville.	<ul style="list-style-type: none"> • SDE 	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec Tourisme Ottawa et la Coalition des zones d'amélioration commerciale d'Ottawa (OCOBIA) afin de repérer, de promouvoir et de mieux faire connaître les entreprises et les expériences possibles dans le secteur de la vie nocturne dans l'ensemble de la ville. • Fournir des fonds pour soutenir la création d'outils de marketing comme des guides sur la vie nocturne afin de promouvoir les entreprises et les expériences dans le secteur de la vie nocturne. • Exploiter les canaux actuels de marketing et de communication de la Ville pour promouvoir les guides et la participation des résidents, des 	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux promouvoir les activités et les entreprises dans le secteur de la vie nocturne dans tous les quartiers de la ville. • Sensibiliser davantage les résidents et les visiteurs aux attraits et aux expériences dans le secteur de la vie nocturne à Ottawa. • Accroître la participation des résidents, des visiteurs et des entreprises aux activités nocturnes. 	2023

* Le Bureau du commissaire de la vie nocturne sera créé en 2024.

Recommandation	Responsable	Actions prioritaires	Résultats souhaités	Année
		<p>visiteurs et des entreprises à l'économie de la vie nocturne.</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégrer les messages relatifs à la vie nocturne dans les initiatives de promotion de l'image de marque de la ville. 		
R3. Envisager des modifications favorables à l'économie de la vie nocturne dans le cadre des examens planifiés de la Ville.	<ul style="list-style-type: none"> SDE 	<ul style="list-style-type: none"> Étudier les possibilités de soutenir un plus grand nombre de marchés et de festivals culinaires nocturnes dans le cadre du processus d'approbation de l'utilisation d'emprises. Encourager des projets d'aménagement des secteurs public et privé qui comprennent des espaces événementiels dédiés, extérieurs et adaptables, ainsi que des éléments événementiels permanents comme de l'éclairage, des toilettes, du mobilier, un paysagement minéralisé et des « installations sécuritaires dès la conception » au lieu de fermetures temporaires de routes. Étudier des moyens de simplifier les processus d'approbation et d'octroi de licences et de permis de la Ville conformément aux principes de recouvrement des coûts et aux exigences réglementaires de la Ville. Examiner la possibilité de réduire les tarifs des transports en commun les soirs et les nuits où la demande est faible et de réduire les frais de stationnement dans des carrefours de vie nocturne désignés entre 18 h et 6 h du matin. Étudier la possibilité d'élargir le zonage à des secteurs situés à l'intérieur et à l'extérieur du centre-ville afin d'accroître l'éventail des utilisations permises et de mieux contrôler les utilisations susceptibles d'avoir une incidence favorable à l'activité nocturne. 	<ul style="list-style-type: none"> Se doter de processus d'approbation et d'octroi de licences et de permis simplifiés pour les activités nocturnes. Augmenter le nombre d'entreprises et d'activités dans le secteur de la vie nocturne dans l'ensemble de la ville. Élargir le zonage et les utilisations autorisées dans l'ensemble de la ville tout en protégeant d'une façon équilibrée des biens-fonds destinés à l'emploi et d'autres éléments. Accroître la participation des résidents et des visiteurs aux activités nocturnes. Améliorer le règlement de zonage de sorte à réduire le nombre de demandes de dérogation et de modification. Améliorer le règlement de zonage de sorte à le rendre plus clair et facile à utiliser pour toutes les parties prenantes. 	2023
R4. Établir un Conseil des ambassadeurs de la vie nocturne qui est composé de chefs de file du secteur	<ul style="list-style-type: none"> Bureau du commissaire de la vie nocturne* 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer le mandat du Conseil des ambassadeurs de la vie nocturne (nombre de membres, rôles, composition, durée des mandats, calendrier des réunions, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la communication et la collaboration entre la Ville, les entreprises du secteur de la vie nocturne et les résidents. 	2024

* Le Bureau du commissaire de la vie nocturne sera créé en 2024.

Recommandation	Responsable	Actions prioritaires	Résultats souhaités	Année
d'activité et de la communauté et qui est mandaté de fournir de la rétroaction et du soutien au Bureau du commissaire de la vie nocturne.		<ul style="list-style-type: none"> Créer et adopter une stratégie de recrutement de membres pour le Conseil des ambassadeurs de la vie nocturne. Sélectionner des gens qui représentent les entreprises du secteur de la vie nocturne, des organisations clés et des résidents pour siéger au Conseil des ambassadeurs de la vie nocturne. 	<ul style="list-style-type: none"> Procurer une orientation stratégique et du soutien au Bureau du commissaire de la vie nocturne. 	
R5. Amener le commissaire de la vie nocturne à produire un rapport annuel qui met en lumière les réalisations du Bureau du commissaire de la vie nocturne et la croissance de l'économie de la vie nocturne.	<ul style="list-style-type: none"> Bureau du commissaire de la vie nocturne* 	<ul style="list-style-type: none"> Établir des indicateurs clés de performance, des mesures de l'incidence économique et des processus de suivi de ces outils. Transmettre le rapport annuel aux services municipaux, aux élus, aux acteurs du secteur de la vie nocturne, aux organisations communautaires et au public. 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser davantage les gens aux réalisations du Bureau du commissaire de la vie nocturne et à la croissance dans le secteur de l'économie de la vie nocturne. Sensibiliser davantage les résidents et les entreprises d'Ottawa à la valeur de la vie nocturne. Acquérir la réputation de ville ayant une vie nocturne dynamique, en essor, bien gérée, sécuritaire, diversifiée, inclusive et accueillante. 	2024
R6. Collaborer avec Tourisme Ottawa pour promouvoir les expériences de vie nocturne auprès des visiteurs dans le cadre des investissements en marketing de destination et favoriser la création de nouvelles expériences de vie nocturne grâce au Fonds de développement de la destination.	<ul style="list-style-type: none"> Bureau du commissaire de la vie nocturne* 	<ul style="list-style-type: none"> Créer une base de données des acteurs et des actifs dans le secteur de la vie nocturne et une plateforme de communication dédiée à la vie nocturne. Élaborer une stratégie de marketing et de communication qui permet aux résidents et aux visiteurs de trouver facilement de l'information sur ce qui se passe la nuit (ventilée par quartier et par intérêt) et qui tire parti des initiatives de marketing et de communication déjà lancées par Tourisme Ottawa. Amener les entreprises du secteur de la vie nocturne, les personnes qui y prennent part, les influenceurs et les autres parties prenantes à promouvoir les offres dans le secteur de la vie nocturne. 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la promotion des activités et des entreprises dans le secteur de la vie nocturne dans tous les quartiers de la ville. Sensibiliser davantage les résidents et les visiteurs aux attraits et aux expériences possibles dans le secteur de la vie nocturne à Ottawa. Améliorer la collaboration entre les entreprises du secteur de la vie nocturne et les autres parties prenantes de ce secteur. 	2024
R7. Élaborer un plan de sécurité pour les travailleurs et les clients du secteur de la vie nocturne à l'échelle de la ville.	<ul style="list-style-type: none"> Bureau du commissaire de la vie nocturne* 	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les services municipaux, Santé publique Ottawa, le Service de police d'Ottawa, des experts en sécurité communautaire et des organisations clés du secteur d'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la sécurité des résidents, des travailleurs et des visiteurs la nuit. Acquérir la réputation de ville ayant l'une des expériences nocturnes les plus sûres au monde. 	2025

* Le Bureau du commissaire de la vie nocturne sera créé en 2024.

Recommandation	Responsable	Actions prioritaires	Résultats souhaités	Année
		<ul style="list-style-type: none"> Présenter des stratégies de réduction de la criminalité, ainsi que des améliorations aux options de transport en commun, à la conception, à l'éclairage des rues et à l'accès aux toilettes publiques entre 18 h et 6 h du matin qui soutiennent une vie nocturne. Exploiter et promouvoir les programmes municipaux et sectoriels existants comme le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités, la Stratégie de lutte contre le racisme, le programme Fêter plus sûrement, la Politique sur l'accessibilité et d'autres outils et ressources en matière de santé et de sécurité publique. Chercher des sources de financement (subventions pour la sécurité, subventions pour les infrastructures) afin d'intégrer les principes de « sécurité dès la conception » et d'autres éléments permanents dans des espaces à usage multiple. Créer des communications, des programmes de formation et d'autres initiatives pour promouvoir le plan de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> Se doter d'éléments de conception du domaine public qui encouragent l'activité nocturne et permettent aux résidents et aux visiteurs de se déplacer et de passer du temps à l'extérieur la nuit d'une façon pratique, sûre et confortable. Se doter d'un plan de sécurité pour le secteur de la vie nocturne qui prend en compte les défis que posent les sans-abri et les problèmes de santé mentale et de dépendance. 	
<p>R8. Collaborer avec des partenaires pour favoriser des activités nouvelles et diversifiées dans le domaine de la culture et de l'aménagement de l'espace.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Bureau du commissaire de la vie nocturne* 	<ul style="list-style-type: none"> Faire équipe avec des ambassades et des consulats pour organiser des activités et des soirées culturelles dans l'ensemble de la ville. Avec des partenaires, tirer parti des plans existants comme le Plan lumière de la capitale de 2017 à 2027 de la Commission de la capitale nationale (CCN) et cerner les possibilités d'ajouter de l'éclairage et de projeter ou d'installer de l'éclairage artistique sur les bâtiments et dans le domaine public où cela est permis la nuit. Établir des processus pour examiner la qualité, la diversité et l'inclusivité des activités et des événements autorisés et dirigés par la Ville. Avec des partenaires, créer de nouvelles activités nocturnes de grande qualité, 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre d'activités nocturnes accessibles. Soutenir davantage les organisations sans but lucratif innovantes, y compris les groupes en quête d'équité, et les organisateurs d'activités qui planifient des activités nocturnes. Soutenir davantage les activités pour les gens de tous les âges, y compris les familles qui ont des enfants. Augmenter le nombre d'activités nocturnes organisées dans différents lieux et des espaces verts, y compris des propriétés de la CCN à l'extérieur du centre-ville. En partenariat avec la CCN, animer davantage le secteur riverain et les espaces verts d'Ottawa de 	2025

* Le Bureau du commissaire de la vie nocturne sera créé en 2024.

Recommandation	Responsable	Actions prioritaires	Résultats souhaités	Année
		authentiques, diversifiées et inclusives dans les espaces publics, notamment : <ul style="list-style-type: none"> – des activités éphémères dans les parcs et terrains de la Ville et de la CCN qui incluent entre autres de la musique, des offres culturelles, de la nourriture et des boissons – des activités pour les gens de tous les âges et les familles – des activités ou festivals gratuits pour encourager les résidents à visiter différents quartiers d'Ottawa. 	façons et à des endroits qui permettent une protection équilibrée du patrimoine naturel.	
R9. Créer un centre virtuel de ressources sur la vie nocturne qui inclut des outils et des ressources pour les entreprises et les organisateurs d'activités nouveaux ou établis afin d'encourager des expériences, des activités et des entreprises diversifiées, durables, inclusives et compatibles.	<ul style="list-style-type: none"> • Bureau du commissaire de la vie nocturne* 	<ul style="list-style-type: none"> • Rassembler des outils et des ressources utiles pour les entrepreneurs, les entreprises et les activités dans le secteur de la vie nocturne, y compris des lois, des règlements et des listes de lieux où règne une vie nocturne, ainsi que des informations sur les événements commerciaux, le zonage de zones polyvalentes, les licences, etc. • Concevoir une plateforme virtuelle dynamique pour héberger les outils et les ressources. • Élaborer une stratégie de marketing et de communication pour promouvoir le centre virtuel de ressources sur la vie nocturne auprès des entreprises et des organisateurs d'activités dans le secteur de la vie nocturne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les entrepreneurs du secteur de la vie nocturne disposent des ressources nécessaires pour lancer des entreprises dans ce secteur avec des sources de revenus diversifiées (c'est-à-dire des entreprises qui fonctionnent 24 heures sur 24 ou qui sont axées sur le commerce de détail ou les services pendant la journée et sur la vie nocturne pendant la nuit). • Les organisateurs d'activités et les entreprises du secteur de la vie nocturne disposent des informations et des ressources nécessaires pour mener à bien leurs activités, respecter les principes de bon voisinage et se conformer aux lois et aux règlements en vigueur. • Les entreprises appartenant à des Autochtones, à des Noirs et à d'autres groupes racisés disposent des informations, des ressources et du soutien nécessaires pour contribuer à l'offre d'attraits et d'expériences dans le secteur de la vie nocturne. • Davantage d'organisateur d'activités nocturnes utilisent des lieux en dehors du centre-ville et des espaces extérieurs sous-utilisés, y compris les parcs et les espaces verts de la CCN. 	2025
R10. Repérer les possibilités de soutenir la création de nouveaux lieux de taille	<ul style="list-style-type: none"> • SDE • Bureau du commissaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Envisager d'encourager la création de nouveaux lieux de taille moyenne par le biais de partenariats publics/privés, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ottawa dispose d'un lieu pour de la musique et des activités d'une capacité de 1 500 à 2 000 personnes. 	2026

* Le Bureau du commissaire de la vie nocturne sera créé en 2024.

Recommandation	Responsable	Actions prioritaires	Résultats souhaités	Année
moyenne (capacité de 1 500 à 2 000 personnes) pour des activités et de la musique en direct.	de la vie nocturne*		<ul style="list-style-type: none"> Ottawa est une destination de choix pour les artistes musicaux, les spectacles en direct et les activités nécessitant un lieu de taille moyenne. 	

* Le Bureau du commissaire de la vie nocturne sera créé en 2024.